

GUIDE D'UTILISATION DU TRIPORTEUR À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE VÉLIGO LOCATION



**Bienvenue dans la communauté
Véligo Location !**

Véligo
Location

Un service
île de France
mobilités



Nous vous remercions pour votre confiance.

La norme correspondante à votre vélo est mentionnée sur votre vélo :

NF R30-050	Cycle à assistance électrique (VAE)
------------	-------------------------------------

Nous vous recommandons de suivre les conseils répertoriés dans ce guide. Ils vous permettront une utilisation optimale et en toute sécurité de votre vélo.

I. AVANT-PROPOS

Cette notice d'utilisation a été conçue pour vous permettre de profiter pleinement de votre vélo à assistance électrique (VAE). Nous vous encourageons vivement à la lire attentivement, elle vous guidera dans les contrôles périodiques à effectuer et vous permettra d'assurer l'entretien de base de votre VAE. Si vous avez le moindre doute concernant son fonctionnement et son entretien, n'hésitez pas à contacter le centre de la relation client Véligo Location.

Les informations contenues dans cette notice doivent être considérées comme des directives assurant un fonctionnement sûr et ne se substituent pas aux règles de sécurité et aux lois en vigueur.

Légendes :



Danger / Pour votre sécurité

Signale des normes et des règles fondamentales de la sécurité. Le non-respect de ces règles peut provoquer des accidents, des chutes et des lésions pour l'utilisateur.



Avertissement / Important

Signale d'importants avertissements techniques, à suivre rigoureusement pour l'utilisation correcte de votre VAE.



Astuce

La présence de ce pictogramme indique une aide ou un conseil afin de profiter pleinement de votre triporteur à assistance électrique.



Danger / Pour votre sécurité

L'utilisation de votre VAE en dehors des conditions normales peut être dangereuse. L'utilisateur assume totalement le risque d'éventuels accidents et lésions subis par lui ou par des tiers dans de telles circonstances. Véligo Location décline toute responsabilité pour des utilisations non conformes aux caractéristiques structurelles de ses vélos.

1. Responsabilité

Le non-respect des instructions contenues dans cette notice d'utilisation est sous la responsabilité du locataire du vélo.

2. Service de maintenance Véligo Location

Contactez le centre de la relation client Véligo Location pour toutes les opérations d'entretien ou de réparation, par téléphone au 09 69 36 96 30 ou via notre formulaire de contact sur le site veligo-location.fr

II. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1. Consignes de sécurité de base

Cette notice vous a été remise avec votre triporteur à assistance électrique Véligo Location. Il a été assemblé, réglé et vérifié par une personne qualifiée du cycle disposant d'une formation et de matériel spécifique.

Lisez attentivement tous les avertissements et toutes les remarques contenus dans cette notice avant d'utiliser votre vélo. Conservez ce mode d'emploi à proximité du vélo afin de pouvoir le consulter à tout moment.

2. Pour votre sécurité

- Avant chaque utilisation, effectuez toujours une vérification des principaux organes de conduite et de sécurité : pression des pneus et efficacité des freins, état des éclairages et des réflecteurs.
- Pour une utilisation sûre, le port d'un casque homologué ainsi que les éléments de protection et/ou de signalisation sont recommandés.
- Portez un gilet de sécurité (réfléchissant) lors de vos déplacements hors agglomération de nuit ou de jour par mauvaises conditions de visibilité.
- Ne jamais rouler de nuit ou par mauvais temps sans éclairage afin de rester visible des autres usagers de la route.
- Portez des vêtements clairs ou des éléments réfléchissants pour pouvoir être repéré à temps par les autres usagers de la route.
- Portez des chaussures dont la semelle est rigide et antidérapante.
- Ne pas porter de vêtements amples au niveau des jambes qui pourraient se coincer dans les roues.
- Portez des vêtements de protection comme des chaussures résistantes ou des gants.
- Respectez les exigences de la réglementation nationale en vigueur lorsque le vélo doit être utilisé sur la voie publique (éclairage, signalisation et avertisseur sonore par exemple).
- Circulez toujours avec les deux mains sur le guidon.
- Ne pas utiliser de casque ou oreillettes pour tout matériel audio. Ne pas utiliser de téléphone en roulant.
- Par temps humide, la visibilité et l'adhérence sont moindres, les distances de freinage sont allongées, l'utilisateur doit adapter sa vitesse et anticiper son freinage.
- Ne pas utiliser votre vélo après la consommation d'alcool, de prise de médicaments ou de substances illicites.
- Bien répartir le poids dans la caisse du triporteur.

- Le chargement de votre triporteur doit être stable, ne pas être dangereux pour les enfants installés sur la banquette.
- Interdiction d'installer un siège-bébé à l'arrière du triporteur, sous peine de déséquilibre.
- Si la caisse avant de votre triporteur est vide, ne pas mettre de poids sur porte-bagage sous peine de déséquilibrer le vélo.

3. Pour la sécurité des enfants transportés

Les enfants doivent obligatoirement :

- Porter un casque de protection.
- Être attachés avec une ceinture 3 points ou une ceinture centrale en fonction de sa taille.
- Rester à l'intérieur de la caisse assis avec les membres à l'intérieur durant la totalité du trajet.

4. À l'attention des parents et tuteurs légaux d'enfant entre 16 et 18 ans

- Assurez-vous que l'enfant a appris et compris les règles pour une utilisation sûre et responsable de son VAE dans l'environnement dans lequel il va se déplacer.
- Assurez-vous que l'enfant est correctement formé à l'utilisation d'un VAE, particulièrement en matière d'utilisation sûre des systèmes de freinage.
- Le tuteur légal est responsable de la sécurité de l'enfant et des dommages éventuels causés par l'enfant. Assurez-vous régulièrement que le vélo est bien adapté à la taille de l'enfant.

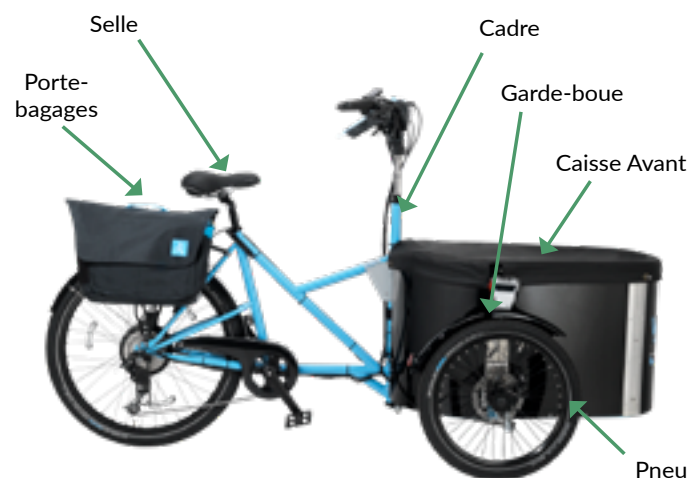
III. TYPES D'UTILISATION

Les triporteurs à assistance électrique Véligo Location ont été conçus pour être utilisés sur la voie publique et les chemins aménagés (routes, pistes cyclables et chemins) et les deux roues restant en contact permanent avec le sol, afin de transporter jusqu'à 2 enfants, un animal de compagnie ou autres objets. Le chargement doit être limité à 60kg afin de respecter les limites et règles pour pouvoir circuler en toute sécurité.

Votre triporteur à assistance électrique est prévu pour être piloté par une personne adulte d'une taille minimum de 1,50 mètre et taille maximum de 1,90 mètres et d'un poids maximum de 100 kg. La charge totale admissible est de 160 kg maximum. Cette limite comprend le cycliste et son chargement, elle ne doit en aucun cas être dépassée.

Ces VAE ne sont pas conçus pour un usage professionnel.

Ces VAE ne sont pas conçus pour un usage «tout terrain» ni pour la compétition mais principalement comme moyen de transport ou pour les loisirs.



IV. PRÉSENTATION POUR L'UTILISATION

1. Rouler avec un triporteur

Avertissement / Important



La prise en main d'un triporteur est rapide mais nécessite de s'entraîner au début en faisant quelques tours à vide dans un endroit dégagé afin de pouvoir en appréhender les dimensions en toute sécurité. Vous pouvez ensuite vous entraîner à faire des tours avec un poids fictif.

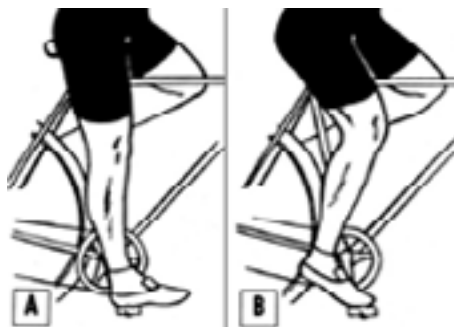
Astuce



Lors de la conduite d'un triporteur la sensation dans les virages est particulière. En effet, contrairement à un vélo classique pour tourner avec le triporteur il est nécessaire de tourner son guidon comme sur un scooter ou une moto. Regarder loin devant et effectuer des mouvements souples est la meilleure méthode afin de prendre en main votre vélo. Il est nécessaire de se tenir droit sans être en appui sur le guidon et accompagner la direction du vélo. Il est formellement interdit de pédaler « en danseuse » (debout sur les pédales).

2. S'assurer que le vélo est à sa taille

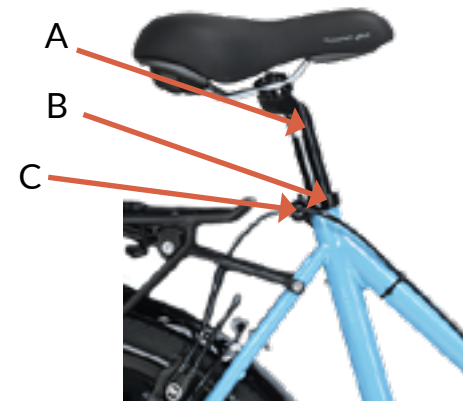
Pour déterminer votre hauteur de selle, asseyez-vous sur le vélo, posez un talon sur la pédale en position basse, manivelle parallèle à la tige de selle. Lorsque votre jambe est tendue la hauteur de selle est correcte (fig. A).



Lors du pédalage, le genou sera légèrement plié. (fig. B).

3. Réglage de la selle

Insérer la tige de selle (A) dans le tube de la selle (B). Régler la hauteur de la tige de selle en fonction de la morphologie de l'utilisateur sans dépasser le repère minimum d'insertion de la tige de selle. Une fois la hauteur souhaitée atteinte, vérifier que le collier de selle est inséré dans le tube de selle, puis resserrer la poignée (C) au couple indiqué sur le collier.



Avertissement / Important



Pour votre sécurité, la selle ne doit pas être sortie au-delà du point de repère figurant sur la tige de selle. La selle peut être réglée pour offrir une hauteur de selle supérieure ou égale à 635 mm.

4. Contrôles avant utilisation



Avertissement / Important

Le bon état des pièces d'usure comme par exemple les jantes, les freins, les pneumatiques, la direction, la transmission, doit être vérifié par l'utilisateur avant toute utilisation et régulièrement contrôlé, entretenu et réglé si besoin en contactant le service Véligo Location.

S'assurer que les écrous des roues sont bien serrés, que le système d'éclairage et de signalisation (avant et arrière) fonctionne, que la tige de selle, la selle et la potence sont bien positionnées et bien serrées, que le timbre avertisseur fonctionne et que toutes les fixations sont bien serrées. Pour toutes interrogations concernant le serrage des différents éléments, vous pouvez vous rapprocher du service Véligo Location.

Points à vérifier avant chaque utilisation :

- Etat des jantes / degré d'usure des flancs si frein sur jante
- Blocage rapide et serrage des écrous des roues
- Freins avant et arrière
- Pneumatiques : usure, pression
- Fonctionnement du système d'éclairage et de signalisation
- Serrage de la boulonnerie



Avertissement / Important

Comme tout composant mécanique, un vélo subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste.



Avertissement / Important

Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.

Par conséquent, il est recommandé d'effectuer des inspections périodiques de tous les éléments du vélo par le service de maintenance Véligo Location. Cet entretien préventif du VAE est obligatoire tous les 1500 km.

V. ENTRETIEN DU VÉLO

Pour que votre vélo conserve l'éclat du neuf et soit en parfait état de fonctionnement, nous vous recommandons d'observer les précautions élémentaires suivantes :

- **Parties peintes** : Éliminez la poussière et la boue à l'aide d'une éponge humide, éventuellement additionnée d'un détergent doux. Utilisez ensuite un polish aux silicones, non abrasif.



Avertissement / Important

L'utilisation d'appareils de nettoyage haute pression est vivement déconseillée. De façon générale, il est déconseillé, pour le nettoyage des peintures, d'utiliser des solvants.

- **Pièces en matière plastique** : Les pièces en matière plastique ne doivent être nettoyées qu'à l'eau savonneuse.
- **Parties chromées** : Les parties chromées seront légèrement huilées de temps à autre. Cet entretien est particulièrement important par temps humide.
- **Pneumatiques** : Les pneumatiques peuvent être nettoyés à l'aide d'une éponge ou d'une brosse trempée dans de l'eau savonneuse.
- **Selles** : Les selles en matière plastique s'entretiennent uniquement à l'eau et au savon.



Avertissement / Important

En cas d'immobilisation de votre VAE nous vous recommandons de le ranger dans un endroit sec et de retirer la batterie.

VI. VITESSE, FREINS ET ROUES

1. Changer les vitesses de votre triporteur

Afin d'adapter la vitesse au contexte dans lequel vous évoluez avec le vélo, vous devrez changer le rapport pour rendre le pédalage plus facile ou au contraire pour vous permettre d'avancer plus vite.

Le sélecteur de vitesses à gâchettes du dérailleur permet de changer les rapports à l'aide des deux gâchettes pour monter et descendre les vitesses.

Avertissement / Important



Le changement de vitesse ne doit pas être réalisé à l'arrêt, anticipez le fait de rétrograder lorsque vous vous arrêtez afin de pouvoir redémarrer dans les meilleures conditions. Lorsque vous êtes en montée, il convient de relâcher l'effort sur les pédales pour changer les vitesses une par une.

2. Fonction des freins

Un triporteur est plus lourd qu'un vélo classique, particulièrement lorsqu'il est chargé, ce qui entraîne une inertie plus importante dans les manœuvres. Il est donc impératif de tenir compte des réactions plus lentes par rapport à un vélo classique afin de pouvoir anticiper, cela signifie qu'il faudra initier les freinages plus tôt.

Le frein avant est commandé par le levier de frein gauche. Le frein arrière est commandé par le levier de frein droit. Les freins sont un élément principal de la sécurité du cycliste.

Par temps humide la visibilité et l'adhérence sont moindres, les distances de freinages sont allongées, l'utilisateur doit adapter sa vitesse et anticiper son freinage.

Danger / Pour votre sécurité



Lors du freinage vous devez être très attentif au fait de ne pas bloquer les roues, particulièrement sur un revêtement glissant. La roue arrière aura tendance à bloquer plus rapidement lorsque l'avant de votre triporteur est très chargé.

Avertissement / Important



Pour s'arrêter, il faut freiner de manière progressivement avec le frein avant et arrière. Si on ne freine qu'avec le frein arrière, il y a des risques de dérapage.

3. Freins Parking

Le triporteur ne disposant pas de béquille, il dispose d'un frein parking qui doit être activé afin de bloquer les roues du vélo.

Pour l'activer, appuyer sur le frein gauche à fond et **enclencher le loquet vers la gauche**.

Pour le déverrouiller, appuyer sur le frein gauche à fond et **enclencher le loquet vers la droite**.



4. Pression des pneumatiques

Vérifiez régulièrement l'état et la pression de vos pneumatiques. Dans le cas de votre vélo Véligo, les pneus doivent être gonflés à 3,5 bars.

Les pneumatiques doivent être remplacés lorsque la bande de roulement est usée ou présente des déformations, des craquelures ou des coupures. Une bonne surface de roulement et un bon gonflage sont essentiels pour assurer une bonne tenue de route et un bon freinage et limiter le risque de crevaison

5. Entretien des jantes

Comme toutes pièces d'usure la jante doit faire l'objet d'un contrôle régulier. Si vous constatez une anomalie (usure anormale ou une éventuelle déformation), contactez le centre de la relation client Véligo Location. Si vos jantes possèdent des témoins d'usure, contrôlez et faites remplacer si nécessaire la jante.

En effet, la roue arrière du triporteur est équipée de freins à patins qui sont sujets à l'usure de la paroi de la jante au niveau de la surface de freinage. Pour éviter tout risque d'accident provoqué par une rupture de la jante, nous vous conseillons un examen régulier des jantes. L'objectif est de s'assurer que la jante ne présente aucun signe d'usure ou la présence de fissure.



Danger / Pour votre sécurité

Avant toute utilisation du vélo, il convient de procéder à un examen rigoureux de la surface de la jante afin de détecter d'éventuelles fissures, déformations, signes d'usure...

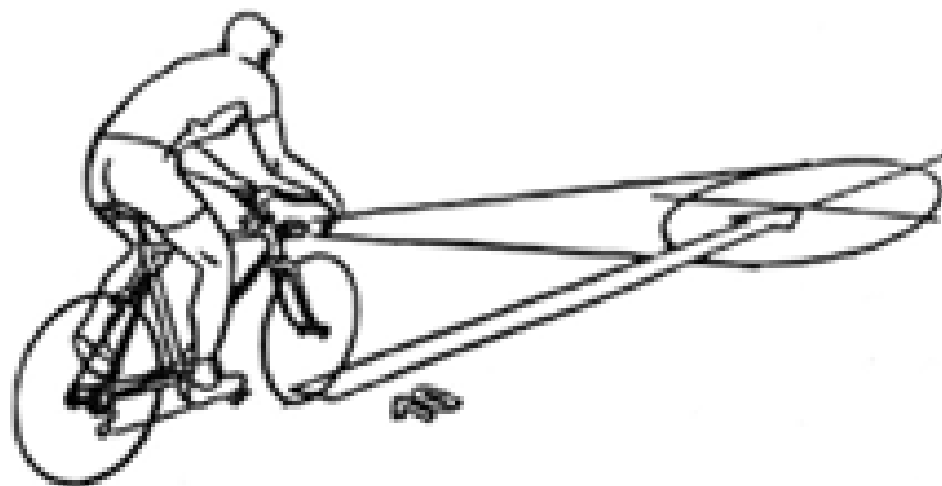
VII. L'ÉCLAIRAGE



Avertissement / Important

Les systèmes d'éclairage sont soumis aux réglementations nationales du pays où est utilisé le vélo.

Régler l'inclinaison de votre projecteur de manière à ce que le centre du faisceau rencontre le sol à 10 mètres.



VIII. POIDS TOTAL MAXIMUM AUTORISÉ

1. Poids maximal autorisé

Le poids total maximum autorisé pour le cycliste et éventuellement ses bagages ne doit pas excéder celui recommandé par le constructeur, à savoir 160 kg pour le vélo Véligo.

Le poids total autorisé pour le cycliste et les bagages ne doit pas excéder le poids maximum autorisé moins le poids du vélo.



Danger / Pour votre sécurité

- Ne pas transporter de passager adulte.
- Ne pas transporter de bagages qui déséquilibreraient le vélo ou diminueraient la visibilité.
- La plupart des vélos «ville» et «tourisme» sont équipés de porte-bagages. Ces porte-bagages, conformes à la Norme ISO 11243, peuvent supporter des charges plus ou moins importantes, suivant leur construction et assemblage. La charge maximum admissible à ne pas dépasser est indiquée sur le porte-bagages. Veuillez prendre en considération qu'un porte-bagages chargé, change considérablement la conduite.
- La fixation d'une remorque au porte-bagages est interdite. Votre vélo a été conçu et assemblé pour l'utilisation pour une seule personne. Véligo Location décline toute responsabilité en cas d'utilisation simultanée par plusieurs personnes, ou de surcharge de l'éventuel porte-bagages accessoire.

2. Chargement de la caisse avant

Avec votre triporteur vous pouvez transporter des marchandises et des enfants entre 3 et 10 ans ainsi que des animaux de compagnie. Véligo Location interdit le transport d'enfant sur le porte-bagage arrière.

2 ENFANTS MAXIMUM 60 KG MAXIMUM DANS LA CAISSE AVANT		
	ENFANT ENTRE 3 ET 5 ANS ET ENTRE 95 ET 100 CM	ENFANT ENTRE 5 ET 10 ANS ET ENTRE 101 ET 135 CM
CEINTURE 3 POINTS		
CEINTURE CENTRALE		



Danger / Pour votre sécurité

À l'arrêt ou en roulant, les enfants installés dans la caisse avant doivent être attachés, porter un casque et rester sous votre surveillance.

Si vous transportez des enfants ou des animaux de compagnie et des bagages en même temps, le chargement ne doit comporter aucun objet contondant qui risquerait de les blesser en cas de choc ou de chute.

Véligo Location ne saurait être tenue responsable de tout incident ou accident et des conséquences qui en découlent provoqués par une mauvaise installation ou un mauvais maintien des enfants, des animaux ou des marchandises transportées.

**Danger / Pour votre sécurité**

Le chargement ne doit jamais empêcher le mouvement de la direction. Veillez à ce que le chargement n'entrave pas la course du guidon jusqu'aux butées.

Véligo Location ne saurait être tenue responsable des dommages corporels causés en cas d'accident si vous ne tenez pas compte de cet avertissement.

**Danger / Pour votre sécurité**

Il est interdit d'installer la bâche lorsqu'un enfant ou un animal est assis sur le siège dans la caisse avant.

La bâche couvrant la malle permet de protéger des marchandises de la pluie ou de protéger le siège lorsque le vélo est stationné. Lorsqu'elle n'est pas utilisée, elle peut être pliée et rangée sous la banquette.

IX. VAE TECHNOLOGIE

Le Triporteur à Assistance Electrique est un vélo de type triporteur traditionnel équipé d'une motorisation électrique qui assure une assistance au pédalage et permet de prendre en charge une partie de l'effort fourni par le cycliste. Un ou plusieurs capteurs commandent au contrôleur de libérer l'énergie de la batterie pour alimenter le moteur.

Grâce à l'assistance électrique, vous gagnez en puissance avec beaucoup moins d'effort à fournir. Cette assistance se met en marche seulement si le cycliste pédale.

Ce système fournit une assistance de propulsion dite directe. Elle fonctionne de manière linéaire tant que le pédalier est en rotation jusqu'à sa coupure à 25 km/h. Cette assistance vous sera particulièrement utile pour démarrer, pour pédaler contre le vent ou dans une montée. À vous la liberté de choisir le degré d'assistance en fonction de l'effort et du parcours, via l'afficheur situé sur le cintre.

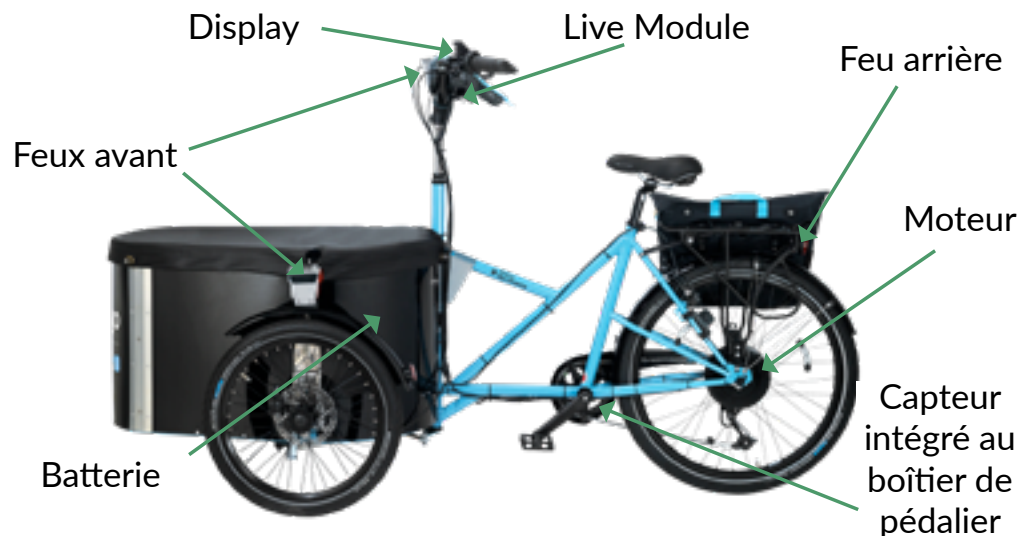
En Europe, les VAE répondent aux critères de la norme NF R30-050, en respectant la vitesse maximale d'assistance à 25 km/h et la puissance maximale de 250W. Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser votre VAE sans mettre en marche l'assistance électrique. Il devient alors un vélo classique qui conservera toutes ses qualités : position de conduite très confortable, maniabilité...

1. Description des composants électriques du VAE

- **Moteur** : le rôle du moteur est d'entraîner le vélo pour diminuer l'effort fourni par le cycliste.

- **Batterie** : les batteries des vélos triporteur Véligo sont des batteries Lithium-ion qui sont plus légères et plus compactes tout en emmagasinant plus d'énergie que les batteries de type plomb et NiMh. Elles sont rechargeables facilement grâce au chargeur fourni, sur une prise de courant 230V. Un verrouillage par clé assure la sécurité contre le vol.
Remarque : Vous devez recharger la batterie pendant 24 heures pour les 2 premières utilisations afin d'obtenir une performance optimale de la batterie.
- **Contrôleur** : c'est le cerveau du système qui permet la gestion de l'énergie, le comportement de l'ensemble, et donc de l'assistance.
- **Capteur d'effort intégré au boîtier de pédalier** : élément important puisqu'il déclenche l'assistance que le VAE va vous apporter.
- **Capteur de vitesse intégré au moteur roue arrière** : élément qui permet de mesurer la vitesse du VAE et couper l'assistance à 25 km/h.
- **Allumage et extinction des feux** : Les feux avant et arrière sont allumés et éteints automatiquement dès la mise en marche et arrêt du système.

2. Position des composants électriques du VAE



X. PRÉSENTATION DU DISPLAY

1. Présentation du display

Voici la description du fonctionnement du display LCD intégré au guidon du VAE.



Marche/Arrêt (appui 2s)



Bouton (+)



Bouton (-)

(1) Affichage du logo USB si le port USB est utilisé

(2) Affichage de la vitesse du VAE

(3) Affichage du paramètre d'utilisation : **TRIP** (distance journalière) / **ODO** (distance totale cumulée) / **MAX** (vitesse maximale) / **AVG** (vitesse moyenne) / **RANGE** (distance restante selon le niveau de charge batterie) / **POWER** (puissance consommée) / **CAL** (calorie consommée) / **TIME** (temps d'utilisation).

(4) Affichage du mode d'assistance électrique choisi

(5) Affichage du niveau de charge batterie

(6) Unité de mesure de la vitesse km/h ou MPH

Pour sélectionner le paramètre souhaité, il faut faire un appui court sur le bouton Marche/Arrêt.



2. Description du fonctionnement du display

Appuyer sur le bouton Marche/Arrêt pendant 2 secondes pour mettre le display en marche et appuyer à nouveau 2 secondes pour l'éteindre. Dans le cas où vous n'utilisez pas votre vélo, le display s'éteint automatique au bout de 5 min.

Après la mise en marche, le mode d'assistance électrique 1 est sélectionné par défaut mais vous pouvez sélectionner le mode d'assistance que vous souhaitez utiliser en appuyant sur les boutons (+) / (-). Il existe 3 niveaux d'assistance (1/2/3) à votre disposition et l'aide au pédalage varie en fonction du niveau choisi.

2.1 Fonction 0-6 km/h 'WALK' (aide à la poussée)

Ce mode permet de déclencher l'assistance électrique sans aucun mouvement de pédalage, la vitesse est comprise entre 0 et 6 km/h.

Appuyer sur le bouton (-) jusqu'à l'affichage du symbole  à la place des modes 1/2/3. Appuyer de nouveau sur le bouton (-) et le maintenir afin de déclencher l'assistance du moteur. Le symbole  se déplace de gauche vers la droite sur toute la durée de l'activation de la fonction 'WALK'.



Si vous souhaitez arrêter cette fonction, il suffit de relâcher le bouton (-).

Danger / Pour votre sécurité



L'assistance à la marche ne doit jamais être utilisée en étant sur le vélo. Elle ne doit servir qu'à aider le cycliste à pousser le vélo dans des conditions difficiles, comme par exemple en montée. L'assistance à la marche ne doit être utilisée qu'en ayant les deux mains libres afin de tenir le guidon, et ne doit pas empêcher de rester maître de la vitesse du vélo.

2.2 Fonction du Mode 0

Lorsque le display est en marche, appuyer sur le bouton (-) jusqu'à ce qu'aucun mode ne s'affiche à l'écran, c'est le Mode 0. Le mode 0 ne fournit pas d'assistance électrique mais il permet tout de même d'utiliser les feux et de visualiser les paramètres d'utilisation : TRIP / ODO / MAX / AVG / RANGE / POWER / CAL / TIME.

2.3 Allumage et extinction des feux

Dès la mise en marche du display, les feux avant et arrière s'allument automatiquement et ils s'éteignent automatiquement lorsque le display est à l'arrêt. Il n'est pas possible d'activer ou désactiver les feux manuellement.

Remarque : lorsque la batterie est déchargée et que le moteur ne fournit plus d'assistance, les feux avant et arrière sont encore alimentés pendant 2 heures au maximum.

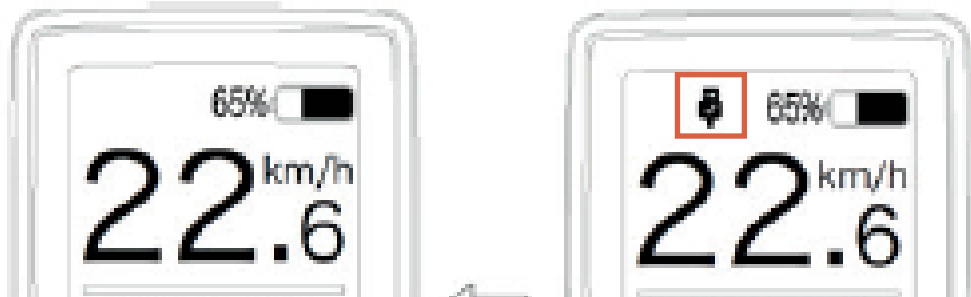
Les phares sont de type « reelight » c'est-à-dire que les phares restent allumés si pédalage.

2.4 Recharge du téléphone avec le port USB



Votre VAE vous offre la possibilité de recharger un téléphone par le biais de son **port USB** intégré au poste de pilotage de votre triporteur.

Brancher le cordon de l'appareil au port USB du display, mettre ce dernier en marche et la recharge (5V/500mA) s'effectue immédiatement.



Le **logo USB** apparaît à l'écran du display pendant toute la durée de la charge et il disparaît lorsque vous déconnectez votre appareil.

2.5 Description de l'affichage des codes erreurs

Pendant l'utilisation du VAE, si vous avez un code erreur qui apparaît sur le display, cela signifie que l'assistance du moteur n'est pas fonctionnelle. Vous devez contacter le service Véligo Location afin de résoudre le problème.



2.6 Fonctions Bluetooth du display

À condition que votre smartphone dispose de l'application dédiée, le display offre la possibilité de communiquer via la fonction Bluetooth afin de lire les paramètres d'utilisation du vélo.

Lorsque le smartphone est connecté le **logo Bluetooth** apparaît à l'écran du display.

Lorsque le smartphone est connecté le **logo Bluetooth** apparaît à l'écran du display.

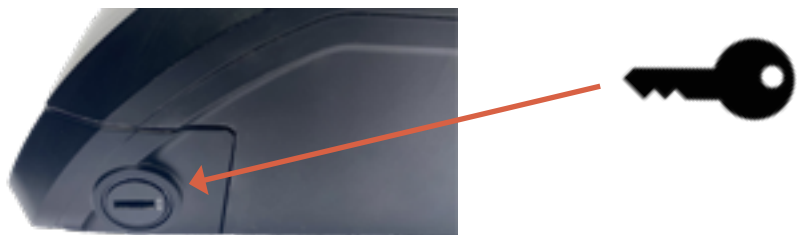


XI. FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ

1. Description de la clé

Deux jeux de clés vous seront livrés et comporteront chacun :

- 1 clé servant à ouvrir et fermer les deux antivols qui vous seront fournis (1 antivol en U et une 1 chaîne antivol)
- 1 clé servant à déverrouiller la batterie.



Il est important de bien noter le numéro de la clé :



En cas de perte, vous pouvez commander une copie de clé avec le numéro gravé sur la clé, en contactant le centre de relation client Véligo Location.

Avertissement / Important

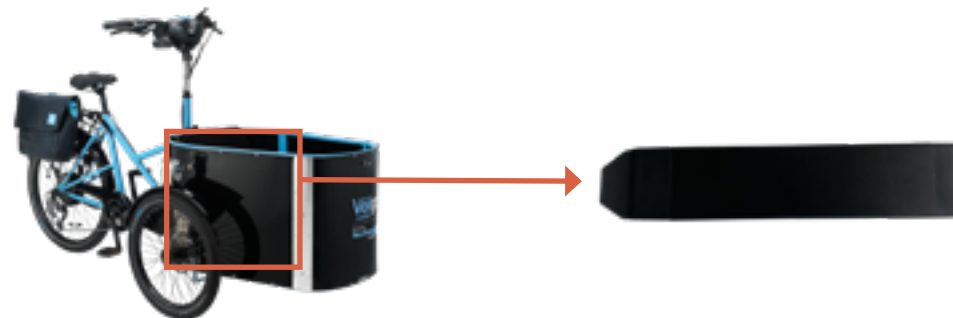


Attention, le mainteneur n'a pas de triple de clé ! Toute intervention par un mainteneur relative à un problème de perte de vos deux clés vous sera facturée.

XII. BATTERIE

1. Présentation de la batterie

Batterie qui se loge sous la banquette *dans la caisse avant* du vélo



Port de recharge



Pivot



Indication du niveau de charge



Empreinte pour extraction



2. Vérification du niveau de charge de la batterie

On peut vérifier le niveau de charge de la batterie dans les 2 cas ci-dessous :

Lorsque le display au guidon est en marche.

Après la mise en marche du display au guidon, les LED de la batterie s'allument automatiquement pour indiquer le niveau de charge de la batterie.



Lorsque le display est à l'arrêt ou quand la batterie n'est pas intégrée au vélo.

Appuyer sur le bouton «Power» et les LED s'allument pour indiquer le niveau de charge de la batterie puis elles s'éteignent.

3. Indication du niveau de charge batterie

Niveau de charge	Temps de charge de chaque niveau	Temps de charge cumulé
1 LED clignote = 0-9%	≤ 42 min	≤ 0.7 hr
1 LED allumée = 10-19%	≤ 42 min	≤ 1.4 hr
2 LED allumées = 20-39%	≤ 85 min	≤ 2.8 hr
3 LED allumées = 40-59%	≤ 85 min	≤ 4.2 hr
4 LED allumées = 60-79%	≤ 85 min	≤ 5.6 hr
5 LED allumées = 80-100%	≤ 110 min	≤ 7.5 hr

Les temps de charge sont donnés à titre indicatif et varient selon le vieillissement de la batterie.

Si la dernière LED clignote, cela signifie que le niveau de charge est faible, vous devez recharger la batterie afin d'éviter qu'elle ne soit abîmée.

Afin que les performances de votre batterie soient optimales, il est important de procéder à des décharges et des recharges complètes lors des 3 premières utilisations. Il est donc nécessaire de laisser l'assistance se couper automatiquement. Procédez ensuite à une recharge complète de la batterie jusqu'à l'arrêt du chargeur. À la suite de ces 3 premiers cycles, il n'est plus nécessaire de décharger complètement la batterie avant de la recharger.

Avertissement / Important



Une charge complète à 100 % permet d'équilibrer les cellules de la batterie, ce qui permet de préserver la capacité de la batterie le plus longtemps possible. Si vous avez l'habitude de débrancher le chargeur avant la charge complète de la batterie, il convient d'effectuer une telle charge à intervalles réguliers.

4. Mode veille/recharge de la batterie

Si vous appuyez sur le bouton «Power» pour vérifier le niveau de charge de la batterie mais aucune LED ne s'allume, la batterie est en mode veille (cas de la protection...), vous devez la recharger afin de la rendre fonctionnelle (1 min de charge pour la réveiller).



Avertissement / Important

Si vous n'utilisez pas la batterie pour une longue durée, vous devez la recharger 1 fois tous les 3 mois pendant 2 heures.



Astuce

A l'inverse, si vous comptez entreposer la batterie durant une période longue sans l'utiliser (à partir de deux semaines), il convient de ne pas la charger au delà de 70 % de sa capacité totale.

5. Extraction et repositionnement de la batterie dans son logement

a. Extraction de la batterie :

- Insérer la clé dans le verrou de la batterie.
- Tourner la clé dans le **sens antihoraire** et la maintenir.



- **Pousser** la batterie **vers la droite** pour la déverrouiller.



b. Repositionnement de la batterie :

- Positionner le **pivot de la batterie**.
- Pousser la batterie vers la gauche



Remarque : lorsque la batterie est repositionnée, elle sera bloquée automatiquement par la clé.

- **Retirer** la clé du verrou de la batterie.



6. Entretien et stockage de la batterie

Votre batterie ne doit pas rester complètement déchargée ni complètement chargée durant une période de stockage prolongée. Si elle est complètement déchargée, n'attendez pas plus de 24h avant de la recharger.

Si vous prévoyez de ne pas vous servir de votre vélo durant une période prolongée, il est important de respecter un certain nombre de recommandations afin de la préserver :

- votre batterie ne doit pas être chargée à 100 %, les cellules pourraient être endommagées, un niveau de charge idéal se situe entre 50 % et 70 % (4 LED) ;
- privilégier un lieu de stockage dans un endroit tempéré, frais et à l'abri du gel, la température idéale de stockage est de 10 degrés ;
- vérifier régulièrement que la capacité de la batterie n'a pas trop chuté et recharger la si c'est le cas.
- Après un long stockage de la batterie, vous devez la recharger pendant 24 heures pour les 2 premières utilisations afin d'obtenir une performance optimale de la batterie.

7. Autonomie

L'autonomie de la batterie est bien entendu influencée par :

- les conditions du parcours (terrain plus ou moins accidenté, vent contraire, arrêts et démarrages fréquents, parcours en ville avec freinages fréquents, etc....).
- les conditions climatiques (le froid réduit la capacité des batteries).
- le poids du cycliste et la charge du vélo.
- la capacité de la batterie (Ah), plus la capacité est grande plus l'autonomie sera élevée.

- le niveau de charge, la batterie rechargée à 100% aura une autonomie optimale.
- le mode d'assistance électrique choisi (Mode 1 à Mode 3), plus le mode sélectionné est élevé plus l'autonomie sera réduite.

8. Avertissements

- Ne pas connecter les bornes (+) et (-) de la batterie avec un objet métallique.
- Ne pas soumettre la batterie à des chocs importants ou à des vibrations excessives.
- Ne pas utiliser le chargeur d'un autre modèle pour recharger la batterie.
- Ne pas exposer la batterie à la chaleur ou à des liquides.
- Ne pas démonter et réparer la batterie.
- Ne pas jeter la batterie au feu ni à l'eau.
- Ne pas utiliser la batterie pour alimenter d'autres appareils.
- Ne pas utiliser la batterie si elle émet une odeur inhabituelle, chauffe de manière inhabituelle ou si quelque chose paraît anormal.
- Ne pas laisser la batterie à la portée des enfants.
- Ne pas jeter la batterie avec les déchets ménagers.
- Ne pas utiliser une batterie endommagée (ex. fêlure ou fissure apparente) cela pourrait entraîner une infiltration d'eau et ainsi causer un court-circuit et dans le pire des cas un départ de feu.

XIII. UTILISATION DU CHARGEUR

1. Présentation du chargeur



- Connecteur (3 broches) à brancher à la batterie.
- Prise du chargeur (3 broches) à brancher au secteur 230Vac.

2. Recharge de la batterie

On peut effectuer la recharge en retirant ou en laissant la batterie sur le vélo.

Remarque : pendant la recharge, ne pas laisser le chargeur branché à la batterie plus de 24 heures, pensez à le débrancher du secteur 230Vac.



Connecteur du chargeur

- Repérer la **flèche du connecteur** 3 broches du chargeur.

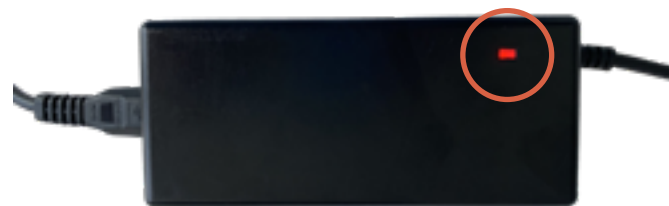
- Ouvrir la protection en plastique du port de recharge de batterie.
- Brancher le connecteur du chargeur à la batterie (**flèche du connecteur** vers le bas).



Attention :

- Vérifier que la **flèche du connecteur** du chargeur et la **flèche du port de recharge** de la batterie sont face à face avant de brancher.
- Brancher le chargeur à la prise 230Vac avec terre.

3. Fonctionnement du chargeur



- Le **voyant** est rouge : batterie en charge.
- Le **voyant** est vert : batterie rechargée ou n'est pas connectée avec le chargeur.

- Le voyant clignote rouge/vert ou voyant clignote rouge uniquement : défaut de charge, vous devez débrancher la prise 230Vac et contacter le service Véligo Location.
- Lorsque la recharge est terminée, débranchez d'abord l'alimentation électrique (branchée au secteur 230Vac) et ensuite débranchez le connecteur de la batterie.
- Pour une recharge efficace, veuillez charger la batterie dans un local abrité et à température ambiante (environ 10°C et 25°C).

4. Avertissements

- Ne pas court-circuiter les broches du chargeur en utilisant un objet métallique.
- Ne pas soumettre le chargeur à des chocs.
- Ne pas démonter et réparer le chargeur.
- Ne pas exposer le chargeur à la chaleur ou à des liquides.
- Ne pas toucher le chargeur avec les mains mouillées pendant la charge.
- Ne pas débrancher la prise du chargeur avec les mains mouillées.
- Ne pas utiliser le chargeur avec les fils d'alimentation ou fiches abîmés.
- Ne pas utiliser le chargeur dans un endroit poussiéreux et humide.
- Ne pas utiliser un chargeur poussiéreux (nettoyer avec un chiffon sec).
- Ne pas utiliser le chargeur pour recharger la batterie d'un autre modèle.
- Ne pas laisser le chargeur à la portée des enfants.
- Ne pas couvrir le chargeur pendant la charge.

XIV. ENTRETIEN DE VOTRE VAE

Le maintien en bon état de votre triporteur commence par un nettoyage régulier des différentes parties qui le composent. Le nettoyage est d'autant plus important durant la saison hivernale lors des épisodes neigeux s'il y a du sel répandu sur la route.

1. Interdiction

Il est interdit de laver le VAE avec un nettoyeur haute pression, un jet d'eau ou une station de lavage (grande quantité d'eau) afin de ne pas endommager le circuit et les composants électriques.

2. Lavage

- Utilisez une éponge mouillée et essorée pour nettoyer la surface souillée (partie mécanique seulement) : cadre, roues, pédales, pare-chaîne...
- Utilisez un chiffon légèrement humide pour nettoyer les composants électriques : le moteur, le contrôleur, la batterie et les feux.

Attention : ne pas toucher les bornes (+) et (-) de la batterie.

Avertissement / Important



Bien que votre triporteur résiste à un usage dans toutes les conditions climatiques, sauf les plus extrêmes (tempêtes, verglas, grêle...), veuillez à l'entreposer au maximum à l'abri des intempéries afin de préserver le cadre et les différents composants.

3. Conseils d'entretien

Un bon entretien et une utilisation correcte du VAE éviteront d'endommager les composants électriques et préserveront leur longévité.

- Ne laissez pas votre VAE à l'extérieur pendant une longue période. Comme tout vélo, il résiste à la pluie et à l'humidité pendant les trajets, mais une longue exposition à l'extérieur, et particulièrement dans un lieu non couvert, risque de causer des dommages au module d'assistance.
- N'essayez pas de réparer le VAE en cas de dysfonctionnement (contactez le service Véligo Location).
- Ne débranchez pas les connecteurs, ne tirez pas sur les fils du VAE.
- Mettre le display à l'arrêt avant d'extraire la batterie de son logement.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Contactez le service client Véligo Location
au **09 69 36 96 30**
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 19 h 00 et
le samedi de 9h à 18 h 00.

ou via notre **formulaire de contact**
sur le site veligo-location.fr

Rendez-vous sur **veligo-location.fr**
pour visionner nos vidéos «tutos»
et en apprendre encore plus
sur votre nouveau vélo Véligo !